

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Onzième session de la Conférence des Parties
Gigiri (Kenya), 10 – 20 avril 2000

Questions stratégiques et administratives

Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

RAPPORT FINANCIER POUR 1997, 1998 ET 1999

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. A ses 41^e et 42^e sessions, le Comité permanent a pris note des dépenses pour 1997 et 1998 et des dépenses prévues pour 1999. Le présent document inclut les annexes suivantes:
 - Annexe 1a: Dépenses effectives en 1997
 - Annexe 1b: Dépenses effectives en 1998
 - Annexe 2: Dépenses effectives en 1999
 - Annexe 3: Contributions reçues en 1997, 1998 et 1999 à la fin de chaque mois (accumulées)
 - Annexe 4: Recettes, dépenses et soldes accumulés au 31 décembre 1999
 - Annexe 5: Etat du fonds d'affectation spéciale CITES au 31 décembre 1999.
3. Les Annexes 1a et 1b au présent document indiquent les dépenses faites en 1997 et en 1998. Tous les chiffres sont en francs suisses. Lorsque l'équivalent en dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) est requis, le taux de change moyen de CHF 1,44 pour un USD 1 en 1997, et de CHF 1,45 pour USD 1 en 1998 peut être appliqué comme guide. Il y a deux colonnes pour chaque année. La première indique les montants originellement approuvés par la Conférence des Parties et la seconde les dépenses réelles.
4. En 1997, les dépenses ont été de CHF 5,76 millions alors que CHF 6,53 millions avaient été approuvés par la Conférence des Parties. Dans le rapport sur les dépenses de 1997, il est à noter qu'une part importante du budget était directement consacrée à la préparation de la 10^e session de la Conférence des Parties.
5. Les dépenses effectives de 1998 ont été de CHF 6,09 millions, soit 79,8% des CHF 7,63 millions approuvés par la Conférence des Parties. Certaines économies sont indiquées dans les lignes budgétaires sur les salaires du personnel, les contrats de sous-traitance et la communication.
6. L'Annexe 2 est un rapport final sur les dépenses de 1999. Ce rapport est fondé sur les comptes du Secrétariat et inclut les dépenses au 30 novembre 1999. Le taux de change moyen de CHF 1,50 pour un USD 1 en 1999 s'y applique.
7. Le total des dépenses de 1999 a été de CHF 6,91 millions résultant d'économies se montant à CHF 1,93 millions sur le budget approuvé de CHF 8,84 millions. Les principales économies (voir lignes budgétaires sur le personnel) sont dues au retard dans le recrutement de nouveaux membres du personnel pour les postes vacants. Il y a également des économies sur les contrats de sous-traitance et les séminaires de formation.
8. Les lignes suivantes du budget approuvé pour 1999 ont été largement dépassées: Traduction de documents (ligne 1201), assistance temporaire (ligne 1320), Comité permanent (ligne 3301) et Communication (ligne 5301). Les frais de traduction ont beaucoup augmenté en raison du nombre et de la longueur des documents requis pour les deux sessions du Comité permanent tenues en 1999. Le délai dans le recrutement de personnel a exercé une pression considérable sur le personnel d'appui et a nécessité une assistance temporaire. Les frais de communication ont été plus élevés que prévu en raison du volume accru de courrier aux Parties.

9. Les contributions reçues en 1997, 1998 et 1999 sont indiquées à l'Annexe 3. Les chiffres reflètent le total des montants reçus à la fin de chaque mois. Les montants reçus pour couvrir les contributions de l'année courante (par opposition à celles des années précédentes) sont indiqués séparément. Au 31 décembre 1997, 61% des contributions dues pour 1997 avaient été reçues. En 1998, 62,5% l'avaient été.
10. En 1999, CHF 7,79 millions de contributions avaient été reçus à la fin de décembre 1999, dont CHF 2,28 millions étaient dus pour les années 1992-1998. Le total des contributions impayées pour 1999 était de CHF 0,79 million, soit 12,5% des contributions dues pour 1999.
11. L'Annexe 4 indique les soldes des fonds accumulés au 31 décembre 1999. Les chiffres pour 1993-1998 correspondent aux comptes vérifiés et certifiés du PNUE. Les chiffres pour 1999 sont provisoires et contiennent certaines estimations.
12. L'Annexe 5 indique l'état du fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 1999. Les fonds étaient suffisants au début de l'année pour entreprendre les activités de 1999 et la situation financière s'est améliorée par rapport aux années précédentes, mais le Secrétariat tient néanmoins à rappeler aux Parties la nécessité de verser la totalité de leurs contributions à temps, c'est-à-dire au début de l'année pour laquelle elles sont dues.

